

Collectif de Protection du Massif d'Uchaux

jf.chatelard42@gmail.com

À l'attention de Monsieur Robert Dewulf, commissaire enquêteur

Hôtel de Ville – Service Urbanisme

545 rue des Clastres

84430 Mondragon

Uchaux, le 18 mai 2026

Objet : Observation complémentaire relative à la pièce PC6c – insertion paysagère « avant / après »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En complément de notre observation déjà versée au registre de l'enquête publique relative au projet de centrale photovoltaïque au sol avec activité d'éco-pâturage ovin situé au nord du Massif d'Uchaux, notre collectif souhaite appeler votre attention sur une anomalie sérieuse affectant la qualité de l'information graphique fournie au public.

Après examen attentif de la pièce **PC6c – insertion paysagère « avant / après »**, nous constatons que les vues présentées apparaissent quasi identiques, sans qu'il soit possible de distinguer clairement les modifications substantielles qu'impliquerait l'implantation effective d'une centrale photovoltaïque au sol sur une emprise de 10,7 hectares.

En particulier, cette représentation ne permet pas d'identifier de manière perceptible :

- l'implantation visible des panneaux photovoltaïques ;
- la clôture périphérique annoncée ;
- les aménagements techniques nécessaires à l'exploitation ;
- la modification réelle de la perception paysagère du site.

Une telle présentation ne permet pas au public d'apprécier sincèrement l'impact visuel réel du projet et est susceptible de conduire à une sous-évaluation artificielle de ses incidences paysagères.

Dans ces conditions, nous demandons que soit vérifiée la sincérité de cette pièce graphique et, le cas échéant, qu'il soit exigé du pétitionnaire la production de photomontages rectifiés, objectivement exploitables et fidèles à l'état futur réel du site.

Nous demandons que la présente observation complémentaire soit intégralement versée au registre d'enquête publique et prise en compte dans vos conclusions motivées.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de notre considération distinguée.

Jean Chatelard

Porte-parole du Collectif de Protection et de défense du Massif d'Uchaux